**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 66 (1921)

Heft: 2

Rubrik: Informations

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## INFORMATIONS

### SUISSE

Casernes et cantines.— (Voir sous ce titre Revue militaire suisse de décembre 1920.)

On pouvait lire dans le n° du 29 janvier de la Feuille d'Avis de Berne (Stadtanzeiger) l'annonce suivante :

### EXPOSITION DE LAPINS

Cantine de la caserne de Berne. Tous les éleveurs de lapins mâles et les amis des animaux, ainsi que le grand public, familles et aboutissants, sont invités à une réunion intime, samedi soir, à l'exposition, Cantine des officiers.

Des productions variées sont prévues.

Le comité d'organisation.

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'une farce de carnaval, mais bien d'une réalité palpable : la cantine des officiers transformée en clapier.

Après le bal des domestiques, les réunions de la « Société des études sérieuses de la Bible » (Vereinigung ernster Bibelforscher), les éleveurs de lapins font une agréable diversion. Le cantinier nous réserve, sans doute, de nouvelles surprises, et les officiers bernois peuvent s'attendre à voir la jeunesse communiste fêter le mardi-gras dans ces locaux si accueillants. En attendant l'exposition de volailles, les lapins et leurs amis sont maîtres de la place. La puanteur du clapier se répand dans les corridors. Espérons qu'on ouvrira les fenêtres avant l'arrivée de l'école de sous-officiers, mercredi prochain.

Ces mauvaises habitudes sont anciennes. Il nous souvient qu'en 1970, la caserne de Lausanne avait dû être entièrement évacuée par la troupe, au milieu d'une école de recrues, pour faire place à l'exposition d'agriculture, et cela malgré les protestations de l'instructeur d'arrondissement. On avait alors trouvé opportun d'établir des W. C. pour dames dans une chambre d'officiers.

Cette année, à Berne, l'école de recrues I / 3 devra se terminer le 7 mai, car le canton exige que la caserne soit vide, à cette date,

pour y loger les participants à la fête de chant. Il a fallu adapter le tableau des services à des circonstances qui n'ont rien à voir avec l'instruction de l'armée.

Nous apprenons, en même temps, que la caserne de Bellinzona será occupée pendant tout le mois de septembre par une exposition d'agriculture.

Ce régime est inadmissible. Les casernes doivent être, avant tout, à la disposition de l'armée. Encore une fois, inutile de se lamenter, il faut agir. Les cantiniers sont parfaitement excusables ; leurs contrats avec les cantons les obligent à payer une location élevée, les temps sont durs et ils utilisent leurs locaux au mieux de leurs intérêts. Comme je l'ai dit dans un article précédent, c'est le système qui est fautif. Les cantines devraient être reprises et exploitées en régie par la Confédération, à l'expiration des contrats existants.

En attendant, les sociétés d'officiers pourraient faire un effort. L'autorité cantonale, en leur cédant une chambre dans chaque caserne ferait une œuvre charitable. Ces locaux, strictement réservés, serviraient aux réunions des sections de la société des officiers dans les principales villes du pays. Les camarades en service auraient ainsi, au moins, un home à l'abri |des |lapins |mâles ou femelles, au lieu d'être à chaque instant expulsés de cantines inhospitalières où ils ne sont que tolérés.

Major de Vallière.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Taschenkalender für schweizerische Wehrmänner 1921. — Edition Huber & Co, Frauenfeld.

Le calendrier des soldats suisses qui vient de paraître pour la quarante-cinquième fois, contient, comme précédemment, des renseignements fort intéressants et très utiles. Nous déplorons de ne pouvoirtrouver en Suisse romande un pareil ouvrage qui rendrait certainement de grands services à nos soldats auxquels, fort heureusement, les choses de l'armée ne sont pas indifférentes.

L'ouvrage consacre chaque année un article nécrologique à la mémoire des fidèles serviteurs disparus. Cette fois-ci nous trouvons un excellent portrait de feu le colonel Rubin, directeur de la fabrique fédérale de munitions, à Thoune, et dont il n'est pas trop tard de rappeler le souvenir.

Né en 1846, ingénieur-mécanicien en 1868, sous-lieutenant d'artil-